# Canada













### **m** Enseignement supérieur

Au Canada, l'éducation relève de la compétence exclusive des provinces (10) et des territoires (3) du pays. Chaque établissement postsecondaire est régi par son propre règlement interne qui détermine la procédure et les conditions d'admission.

Les universités sont francophones et/ou anglophones.

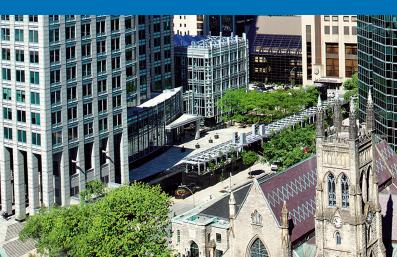
#### Types d'institutions

- **▶** Universités
- Collèges
  - > collèges, instituts, écoles polytechniques
  - programmes pratiques conçus avec les entreprises et industries
  - > diplômes de baccalauréat, maîtrise et spécialisation
  - > reliés à une université

Vous pouvez étudier en français ou en anglais, ou encore dans les deux langues.

#### **CANADA OU QUÉBEC?**

Le Québec offre un enseignement d'excellence, un rapport qualitéprix avantageux, le bilinguisme dans de nombreuses formations. La plupart des universités proposent des programmes d'anglais seconde langue.



## **Q** DIPLÔMES

- ► Diplôme d'études collégiales/College Diploma (sauf Québec)
  - > 1 à 3 ans
- ► Baccalauréat/Bachelor degree
  - > 3 à 4 ans
- ► Maîtrise/Master degree après le baccalauréat
  - > 1 à 3 ans
- DESS Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (Québec) après la maîtrise
  - > 1 an
- ▶ Doctorat/Ph.D.
  - > 3 ans ou plus







#### INSCRIPTION SUR DOSSIFR

- Les critères varient selon les universités.
- ► Une mention au bac peut être exigée.
- ► Candidatez dans plusieurs universités.

#### **DEMANDE D'ADMISSION ET DÉLAIS**

- ▶ Demande en ligne sur le site de l'université
- ► Centralisation des demandes uniquement en
  - > Alberta
  - > Colombie britannique
  - > Ontario
- ▶ Délais variables selon les universités et les programmes
- Lancement de la procédure de préférence dès octobre

#### www.cicdi.ca

#### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Sélectionnez votre université et votre programme d'études dans la liste des Établissements d'Enseignement Désignés – EED https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/ services/etudier-canada/permis-etudes/preparer/listeetablissements-enseignement-designes.html
- Vérifiez les conditions d'admission et les délais pour le programme choisi.
- 3. Obtenez une lettre d'acceptation de l'université.
- 4. Passez éventuellement un test d'admission.

## OBTENIR UNE AUTORISATION DE VOYAGE

- Obtenez une lettre d'attestation provinciale (LAP) pour pouvoir présenter une demande de permis d'études (nouveau depuis janvier 2024).
- Demandez un permis d'études sur le site https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete.html.

! Vous devez prouver que vous pouvez subvenir à vos propres besoins (à compter du 1er janvier 2024 : 20.635 \$ CA par an)

#### Procédure à suivre pour le Québec

Il faut obtenir les deux documents suivants :

- Le CAQ ou Certificat d'acceptation du Québec pour études, délivré par le gouvernement du Québec
- 2. Le permis d'études délivré par le gouvernement du Canada

#### Pour obtenir ces documents il faut :

- Être admis dans un EED Établissement d'Enseignement Désigné (liste sur www.canada.ca).
- Avec la lettre d'admission de l'EED, présenter une demande de sélection temporaire pour études sur le site www.quebec.ca.

www.quebec.ca/

#### PRÉPARER UN TEST DE LANGUE

Si vous optez pour une université anglophone, prévoyez de passer un test de langue (TOEFL ou IELTS).





### FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais de scolarité diffèrent selon les provinces canadiennes. Il faut compter entre 8.000 € à 23.000 € par an suivant le cursus. Renseignez-vous auprès de l'université sur une possible exonération des frais d'inscription.

#### BOURSES D'EXEMPTION DES FRAIS DE SCOLARITÉ SUPPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de l'entente de coopération signée entre le Québec et le Luxembourg, le Gouvernement du Québec accorde aux étudiants luxembourgeois des bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires; l'étudiant luxembourgeois, boursier du Gouvernement québécois, paie donc les mêmes frais d'inscription qu'un étudiant québécois, et non pas les frais majorés dus par les étudiants internationaux.

Une sélection est effectuée sur base de critères académiques et sociaux.

Délais de soumission de la demande :

- ► 30 septembre pour le semestre d'hiver
- ▶ 30 avril pour le semestre d'automne

#### Plus d'infos sur

https://mengstudien.public.lu/fr/aides-financieres/bourses-etrangeres.html



### **Q** MOTEURS DE RECHERCHE

- www.educanada.ca
- ▶ https://www.quebec.ca/education/universite/etudier

### **SITES UTILES**

- ▶ www.cicdi.ca
- ▶ www.canada.ca
- ► Gouvernement du Québec <u>www.quebec.ca</u>



# VIE ÉTUDIANTE

Consultez les sites suivants pour vous informer sur la vie étudiante :

- ► logement
- sécurité sociale
- ▶ jobs
- ► stages étudiants

https://mengstudien.public.lu/fr/etudier-etranger/canada/preparer-son-sejour.html

www.acel.lu

www.educanada.ca





### AIDE FINANCIÈRE

#### AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES – AideFi

- ► Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur octroie des bourses d'études et un prêt étudiant à toute personne inscrite dans un programme d'études supérieures et remplissant certaines conditions.
- L'aide financière est accordée uniquement pour des formations menant à un diplôme reconnu!
- Vérifiez l'éligibilité de votre formation dans la rubrique formations éligibles sur www.mengstudien.lu et contactez le service Aides financières du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en cas de doute aide-fi@mesr.etat.lu.

#### Délais de demande

- ▶ du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre (semestre d'hiver)
- ► du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril (semestre d'été)

Tout savoir sur la procédure de la demande, les montants et les conditions d'octroi sur www.mengstudien.lu



Faites votre demande en ligne sur  $\underline{www.guichet.lu}$  !

MyGuichet.lu

www.mengstudien.lu



- **▶** Études
- ▶ Aides financières
- ▶ Vie étudiante



mengstudien.lu





Contactez le service Information études supérieures du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour vous assurer de la reconnaissance du diplôme envisagé! etudes@mesr.etat.lu

www.mengstudien.lu



#### Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

18-20, montée de la Pétrusse • L-2327 Luxembourg • Tél.: 247-88650 E-mail: etudes@mesr.etat.lu • aide-fi@mesr.etat.lu

www.mengstudien.lu

Photos: © stock.adobe.com

Édition 2024/2025